

Conseil de quartier Grande-Île, Lac, Bretonnière

Compte rendu de la réunion du Jeudi 23 mai 2013 à 20h30

Lieu : Mairie, salle Douville.

Présents :

Pierre BONFILS (assurant la présidence de cette réunion), Rémy CARPENTIER, Jean-Pierre DEPONDT, Valérie EVRARD, Laurent HARIVEL, Jean-Baptiste HENRY, Georges KOZICKI, Renée-France LE GUELLEC, Patrick MAIN, Guy MICHEL, Nicole MICHEL, Christian MIGNARD, Didier PALLU, Michel POUTEAUX, Maurice PRIOUL

Absents excusés :

Jean-François LHOMME, Sylviane ROUSSEL, Charles LEDUC, Mohamed MAHIEDDINE

Rédacteur : Guy MICHEL

1. **Compte-rendu de la réunion du 27 mars 2013 approuvé** en corrigeant que Georges KOZICKI est à mettre dans la liste des absents excusés.

2. **Point sur le groupe de travail « Quartier de la Grande-Île ».**

Une présentation générale est faite par Jean-Baptiste HENRY. Un relevé général de tous les points touchant à la signalisation horizontale et verticale, les incohérences, les ambiguïtés, que celles-ci peuvent engendrer et influencer sur notre sécurité routière, également des points sur l'environnement ou l'aspect général du quartier comme par exemple le vieillissement important extérieur de l'école de la grande-Île, la propreté, les dépôts sauvages des encombrants (Près de la Cybèle) les ordures ménagères dans des lieux interdits pour cela (Près du Leader Price).

Différents points ont fait l'objet de discussions au sein du conseil. Le problème des poids lourds empruntant la Rue Jean-BART et ce malgré l'interdiction, utilisant le rond point devant l'école de la Grande-Ile ce qui ne permet pas un retournement facile du fait de son agrandissement lors du dernier réaménagement de ce Mail de la Grande Ile.

Suite à une question concernant les problèmes des poids lourds autour du Leader Price, Jean-Pierre DEPONDT indique que le Leader Price irait à la place d' « AUTO-VALLEY ». La boulangerie serait susceptible de partir également. Aucune information n'est donnée pour savoir ce que deviendraient les locaux libérés.

La discussion s'est poursuivie sur la Zone 30 avec certaines signalisations manquantes et des réalisations inadaptées comme par exemple un passage surélevé

(Rue Duguay-Trouin). L'entrée de la Grande-Île n'est pas en reste avec les incompréhensions récurrentes des automobilistes sur la D91 sur la priorité à droite. Le Groupe de travail est à même de pouvoir présenter la liste des problèmes ainsi qu'une liste de solutions pouvant être envisagées.

De plus, ayant appris par Jean-Pierre DEPONDT qu'une concertation était en cours entre la CASQY et la Municipalité sur tout ce qui touchait au secteur sécurité routière, le Conseil de Quartier a suggéré d'obtenir un rendez-vous urgent pour examiner avec les services ou les élus toutes ces problématiques.

Une remarque est faite sur la Rue de la Rigole et la rue du Grand Parc. Une taille des arbres a été effectuée pour refaire l'alignement général. Six mois plus tard, il a été procédé au retrait de ceux-ci. Ce qui soulève la question de l'utilité et du coût généré de la première opération. De plus la conduite de chantier laisse à désirer ! (l'enrobé de la voie de circulation est tout exposé, la terre n'est pas remise en place, où en est la finition ?)

Jean-Pierre DEPONDT va demander un rendez-vous avec les Services techniques.

3. Retour sur le Comité permanent de Consultation de la Manivelle du 2 avril dernier.

Guy MICHEL fait une présentation à l'aide du diaporama présenté lors de ce CPC qui ne concerne que la manivelle.

Il a été rappelé que ce projet, comme le précise la charte sur la Démocratie Locale, est du niveau « consultation ».

La présentation de ce projet par un bureau d'étude a permis de rappeler les principes d'aménagement : Etablissement EPA avec 80 unités de vie, 50 logements collectifs et individuels en accession et locatifs, etc. (Vous pouvez retrouver ces principes sur <http://www.voisins78.fr/cadre-de-vie/projets-d-amenagement/la-manivelle.html>)

Cela va permettre l'établissement d'un cahier des charges. Les participants (Mairie, représentants de la CASQY, ASL concernée, Représentants des Conseil de Quartier) ont pu apporter les réflexions et les questions afin de préciser l'établissement de celui-ci.

Il a été souligné une forte évolution positive sur ce projet mené par la CASQY pour la prise en compte des attentes des riverains. La première étude ayant fait défaut, cette présentation a permis de voir combien l'attente des riverains a pu être prise en compte tout comme les consignes de départ préservation de la rigole, respect d'espaces verts, circulations douces, éloignement des façades, stationnement, sécurité et accès...etc.).

Un prochain Voisins-Aménagement sera adressé aux Vicinois relatant ce projet comme tous les autres menés sur la ville.

Il est rappelé qu'une adresse mail existe permettant à chacun de contribuer à cette consultation. concertation.manivellemouettes@voisins78.fr

Le prochain CPC est prévu après l'été vers octobre. Une présentation en 3D sous forme numérique devrait être possible.

Pour ce projet, le dépôt de permis de construire devrait être en décembre, le début de travaux mi 2014 et la livraison 18 mois après, soit en 2016.

4. **Questions diverses :**

IFAC /Bretonnière : Il est fait état d'un certain nombre de problèmes comme la verdure exubérante sur l'IFAC, Tonte demandée ! Rien n'est fait ! Plot cassé permettant la protection d'un lampadaire Problème récurrent du stationnement ! Rue Mathis encombrée (par 5 à 6 véhicules) Pb d'allure excessive de certains véhicules. Jean-Pierre DEPONDT informe que des indications vont être connues prochainement suite à un relevé « Radar » qui permet le comptage et la vitesse moyenne des véhicules.

Problème « Demande de Travaux » :

Jean-Baptiste HENRY fait état au conseil que certains habitants ont eu un refus d'acceptation de leur dossier par le service Urbanisme de la Maire. Lors d'une demande de travaux portée en mairie, il est recommandé qu'un papier stipulant que l'avis de l'ASL a bien été sollicité soit dans le dossier. Il est rappelé que l'absence de ce papier ne peut pas constituer un refus de recevabilité du dossier.

Pb déneigement.

Jean-Baptiste HENRY évoque ce sujet avec une question qui était posée au Sénat sur cette question. Il demandait si la municipalité pouvait être amenée à procéder au déneigement dans une zone d'habitation relevant d'une ASL. La réponse serait oui au même titre que l'exercice du « pouvoir de police ».

(Ce sujet demande une explication plus aboutie qui pourrait être présentée lors d'un prochain conseil de quartier.)

ANIMATION

La commission animation fait une CR de leur dernière réunion. Du fait de la rentrée scolaire le 3 septembre, le forum des associations le 7 septembre, la Journée du Patrimoine annoncées les 14 et 15 septembre, la Fête de Quartier est donc prévue le 21/09/2013 à l'école de la Grande-Ile.

Il est fait état que l'édition 2014 pourrait être au Quartier du Lac à la Maison des Jeunes. Une étude de faisabilité est prévue avec les services techniques.
Pour le Concert de Sainte Cécile, la décision de maintien ou d'annulation de celui-ci n'est toujours pas prise.

Où en est le projet du MERANTAIS ?

Réponse : Les recours sont toujours en cours, **Versailles Habitat** est confronté à un problème de financement suite à des problèmes sur les réseaux. Il est rappelé que le permis de construire de ce projet est accordé.

PASSERELLE

Les tests en charge ont été réalisés et cela sans arrêt du flux de circulation ! Ils conduisent donc à la validation de cette passerelle. Les finitions et peintures sont à terminer.

CODIC

Une visite du site CODIC est prévue le 26 juin à 18h30 avec les membres du conseil de quartier.

Prochaine date du Conseil de quartier prévue le 10 Septembre 2013.

Levée de la séance à 22h45